

COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VERNANTOIS

Réunion ce jour, vendredi 16 septembre 2016 à 20H30 à la mairie, sur convocations individuelles adressées le 10 septembre 2016.

ORDRE DU JOUR :

- Annulation délibération 2016/23
- Conseil départemental : subvention amendes de police
- CCVS : approbation des statuts
- ECLA : désignation du siège et du nom de la nouvelle communauté d'agglomération
- Comptes rendus de réunions
- Questions et informations diverses

Étaient présents : Monique PYON, Christophe PERRIN, Gérard GIONO, Christian PONARD, Michel SANCHEZ

Absents excusés : Liliane BOURCET donne son pouvoir à Christophe PERRIN

Laurent VERNIER donne son pouvoir à Gérard GIONO

Céline ANTONIO donne son pouvoir à Christian PONARD

Magali DOLLFUS donne son pouvoir à Monique PYON

Secrétaire de séance : Christian PONARD

Mme Monique PYON accueille les membres du Conseil et ouvre la séance.

- **Annulation délibération 2016/23 :** Le Maire explique au Conseil Municipal- qu'il faut annuler la délibération n°2016/23 qui ne comportait pas la bonne dénomination de subvention demandée au Conseil Départemental.

Le Conseil décide d'annuler cette délibération.

Vote : 9 pour

Cette subvention a été demandée au Conseil Départemental sous la forme de: ESTJ (Engagement pour la Solidarité Territoriale Jurassienne)

- **Conseil Départemental : subvention amendes de police :** Le Maire explique qu'il est possible de demander une subvention au titre des amendes de polices au Conseil Départemental pour l'achat de panneaux de signalisation. Le Conseil Municipal sollicite une subvention au titre des amendes de police pour l'achat des panneaux de signalisation pour un montant de 3 049.89 € HT et 3 659.87 € TTC soit les devis suivants :

- Devis GIROD d'un montant de 2 334.20 € HT et 2 801.04 € TTC

- Devis GIROD d'un montant de 715.69 € HT et 858.83 € TTC

Et demande le préfinancement des travaux.

Vote : 9 pour

- **CCVS : approbation des statuts :** la loi Notre du 7 août 2015 demandait de revoir les statuts des communautés de communes qui dataient en ce qui nous concerne de mars 2015 (voir document: statuts de la Communauté de Communes du Val de Sorne du 8 septembre 2016 à joindre au présent compte rendu)

Délibération : Modification des statuts de la Communauté de Communes du Val de Sorne

Vu l'article 5214-16 du CGCT, Vu le projet de nouveaux statuts présenté au Conseil Communautaire, Vu la délibération en date du 08 septembre 2016 de la Communauté de Communes du Val de Sorne approuvant la modification des statuts, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité : **approuve** la modification des statuts de la Communauté de Communes du Val de Sorne en date du 08 septembre 2016, **autorise** le Maire à signer toutes pièces relatives à cette affaire.

Vote : 9 pour

- **ECLA : désignation du siège et du nom de la nouvelle communauté d'agglomération** : le siège de la future communauté d'agglomération, fusion de l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) et de la Communauté de Communes du Val de Sorne (CCVS) est fixé au 4 avenue du 44ème RI 39000 Lons Le Saunier.

Son nom reste inchangé: Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA)

1^{ère} délibération : **Choix du nom et du lieu du siège du nouvel EPCI suite à la Fusion entre ECLA et La CCVS**

Dans le cadre des travaux préparatoires à la fusion de l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) et de la Communauté de Communes du Val de Sorne (CCVS), Vu la délibération du Conseil Communautaire en date du 08 septembre 2016 approuvant le lieu du siège et le nom du futur EPCI, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité : **donne** son accord pour le choix du lieu du siège et du nom du futur EPCI issu de la fusion

Le siège est fixé au 4 Avenue du 44ème RI 39000 Lons le Saunier

Le nom reste inchangé : Espace Communautaire Lons Agglomération (E.C.L.A)

Vote : 9 pour

2^{ème} délibération : **Accord local sur le nombre de délégués au sein du futur EPCI**

Dans le cadre des travaux préparatoires à la fusion de l'Espace Communautaire Lons Agglomération (ECLA) et de la Communauté de Communes du Val de Sorne (CCVS)

Vu la délibération du Conseil Communautaire du 08 septembre 2016, **Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité : donne** son accord pour une répartition des délégués selon un accord local permettant aux communes de plus de 1000 habitants d'avoir deux représentants dans le futur EPCI.

Vote : 9 pour

- **Comptes rendus de réunions** :

- **Com Com** : plusieurs réunions ont eu lieu avec ECLA dans le cadre de la fusion au 01 janvier 2017.

- **CCAS** : le CCAS a décidé de distribuer encore cette année la carte avantage jeunes aux enfants de Vernantois de 3 à 21 ans; cette année 63 jeunes se sont inscrits. Une petite cérémonie a eu lieu le samedi 10 septembre à 11h30 en la présence de Cyril BRERO (Président d'Info jeunesse) et de nombreux participants pour la remise des cartes à la salle multi activités.

- **Questions et informations diverses** :

- **PLU**: une réunion devait avoir lieu la 15 septembre 2016, avec les PPA et le cabinet TOPOS (cabinet s'occupant du PLU à VERNANTOIS), celle-ci a dû être annulée suite à de nombreuses absences.

- Une requête a été déposée en mairie de Vernantois concernant les cloches de l'église qui sonnent la nuit et empêchent une habitante du village de dormir : affaire à suivre.....

La séance est levée à 22 heures 30.

Le Secrétaire de séance
Christian PONARD

